



syndical mixte des transports en commun

Conseil syndical du 30 juin 2022

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 20

Objet : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 31 mars 2022

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	23 juin 2022	Présents
Observation :		GBCA (910 voix) : Titulaires : Jacquemin, Aymonier, Bonin, Bonnans-Webber, Constantakatos, Gilbert, Guyod, Jager, Kneip, Moutarlier, Picard, Rousseau – Suppléants : Cabrol, Meslot RBFC (0 voix) CCST (120 voix) : Titulaires : Bequillard, Hottlet CCVS (120 voix) : Titulaire : Coddet
Nombre de voix	1 150	Procurations
-Nombre de voix pour	1 150	De Mme Chekouat (GBCA) à M Kneip (GBCA) De M Moutalier (GBCA) à M Constantakatos (GBCA) De M Picard (GBCA) à M Meslot (GBCA) De Mme Larcher (CCST) à M Hottlet (CCST) De M Grosclaude (CCVS) à Mme Aymonier (GBCA) De M Vallverdu (CCVS) à Mme Bonnans-Weber (GBCA)
-Nombre de voix contre	0	
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

Le Conseil Syndical s'est réuni le jeudi 31 mars 2022 à 12h15.

Date de la convocation : 24 mars 2022.

Présents

Mesdames, Messieurs, Jacquemin, Aymonier, Bonin, Bonnans-Weber, Chekouat, Constantakatos, Gilbert, Guyod, Jager, Kneip, Moutarlier, Picard, Rousseau, Ternant, Hottlet, Coddet, Vallverdu, Cabrol, Castaldi, Meslot, Regnaud, Salort.

Procurations

De M Oternaud à M Coddet

Excusés

Mesdames, Messieurs, Chrétien, Gabilloux, Ivoll, Iannicelli, Neugnot, Nardin, Bequillard, Larcher.

Observations

Délibération n° 15 Arrivée de Mme Bonnans-Weber

Délibération n° 16 Arrivée de Mmes Ternant, Chekouat, Regnaud et M Salort

Délibération n° 18 Arrivée de M Vallverdu



Sous la présidence de Monsieur Roland JACQUEMIN

- 14 Nomination du Secrétaire de séance
- 15 Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 10 février 2022
- 16 Budget Primitif 2022
- 17 Mise en œuvre de la gratuité du réseau de bus Optymo en cas de pic de pollution
- 18 Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables

DELIBERATION N° 14 - Nomination du Secrétaire de séance

Vu la délibération de Monsieur le Président,
Par 920 voix pour,
Après en avoir délibéré, le Conseil syndical désigne Monsieur Eric GILBERT pour remplir la fonction de Secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 15 – Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 31 mars 2022

Vu la délibération de Monsieur le Président,
Par 990 voix pour,
Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le présent procès-verbal.

DELIBERATION N° 16 – Budget Primitif 2022

Vu la délibération de Monsieur le Président,
Par 1 130 voix pour,
Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le Budget Primitif 2022.

DELIBERATION N° 17 – Mise en œuvre de la gratuité du réseau de bus Optymo en cas de pic de pollution

Vu la délibération de Monsieur le Président,
Par 1 130 voix pour,
Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte la présente délibération dans les conditions fixées ci-avant.

DELIBERATION N° 18 – Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables SMTC

Vu la délibération de Monsieur le Président,
Par 1 170 voix pour,
Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- Se prononce favorablement sur l'admission en non-valeur de la totalité des créances susvisées, étant précisé que cela ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur s'il s'avérait possible, sauf créances éteintes par décisions de justice correspondant aux effacements de dettes ;
- Autorise le Président à signer tous actes et pièces relatifs à l'exécution de cette affaire.
- accepte la proposition de modification de la ligne 39 avec une mise à l'essai d'un an,
- accepte la modification tarifaire des amendes.

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 01 JUL. 2022

ID : 090-259000016-20220630-2022_20-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le présent procès-verbal.

**Le Président,
Roland JACQUEMIN**